

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 Mars 2001

L'an Deux Mil Un et le Neuf Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de ST VINCENT DE BARBEYRARGUES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Michel BONNAUD, Maire.

Présents : Mrs M.BONNAUD, JM.JOUGLA, P.TEMPIER, C.VINCENS, M.GRIMAL,
T. SAUVAIRE, J.M TOMAS,
Mmes V.TEMPIER, C.VALAT, G.ARNAUD,
Absents : B. RAYNER,
Secrétaire : M. BONNAUD.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de présents : 10
Suffrage exprimé : 6 POUR 0 CONTRE

Objet : Approbation délimitation des zones d'assainissement

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi sur l'Eau n°92.3 du 3 janvier 1992 - article 35,

VU l'arrêté municipal du 29 décembre 2000 mettant à l'enquête publique conjointe le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols et la délimitation des zones d'assainissement, en application de l'article L 2224.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport du commissaire enquêteur qui conclut favorablement à la délimitation des zones d'assainissement,

Après en avoir délibéré :

* décide d'approuver la délimitation des zones d'assainissement telles que figurant dans le dossier ci-joint,

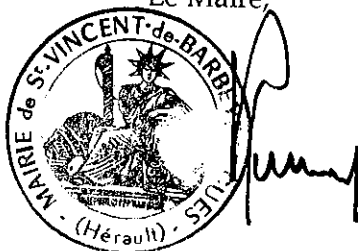
* la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois, et d'une mention dans deux journaux,

* le dossier de délimitation des zones d'assainissement est tenu à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la préfecture,

Ainsi délibéré les jours mois et an que dessus,

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Publié le 12 mars 2001

Transmis en Préfecture le 12 mars 2001.